

TAROT CLUB LE PAROISSIEN

Association déclarée selon loi 1901 – JO du 8 avril 1983 – Statuts révisés le 8 juillet 2018
Siège social : Mairie de La Grande Paroisse 77130 – Tél : 01 64 32 54 54

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU 28/05/2021

PRESENTS : Isabelle CORREIA, Jean-Claude GALLOIS, Bernard JOACHIM, Danielle MAILLY, Christian MAILLY, Pierre MAINTENANT, Jeanine MARAULT, Christine ROUSSEAU-BUCHER

ABSENT : Hervé LONGUET

Invité : Reine Marie FOURMEAUX

Début de la réunion : 17h10

8 présents sur 9 membres le quorum est atteint, le conseil peut délibérer

1. Réouverture après déconfinement avec mesures sanitaires à imposer

Le conseil d'administration vote la réouverture du club de tarot le vendredi 11 juin 2021 puisque nous avons l'autorisation de la mairie d'utiliser la salle du lavoir.

Cependant les mesures sanitaires suivantes devront être appliquées :

- a) Port du masque obligatoire
- b) Gel hydro alcoolique à disposition à l'entrée et sur les tables
- c) Prise d'identité des présents avec numéro de portable
- d) Changement des jeux à chaque rotation (3 fois)
- e) Nettoyage et désinfection des sanitaires, des tables et des chaises en fin d'après-midi.

Le couvre-feu reste imposé à 23h rendant impossible le tarot en soirée

Mais le 30 juin 2021, en principe, l'ouverture du club sera totale.

2. Calendrier prévisionnel de juin à décembre 2021

Sur proposition du président un calendrier est adopté (voir document) :

- En juin, juillet et août, fonctionnement normal du club tarot les vendredis après-midi uniquement
- Le conseil d'administration valide la date du dimanche 11 juillet 2021 pour l'assemblée générale qu'il fallait faire au plus vite.

La salle du lavoir seule disponible ne nous permettra pas d'organiser un repas mais un lunch sera organisé sur place.

- A partir de septembre 2021
 - Tous les vendredis après-midi avec challenge interne 2021/22
 - Un vendredi soir par mois tournoi public comptant pour le Défi 22
 - Deux concours programmés sur weekend en octobre et novembre comptants, eux aussi, pour le Défi 22

A noter : pas de tarot le vendredi 12 novembre 2021.

Les dates de compétition et les qualificatifs sont à déterminer avec le comité 77

Le président propose, cependant, le samedi 2 octobre 2021 pour le qualificatif libre interclub par 4 et un jour de semaine à définir pour le qualificatif duplicate senior 2021

3. Adhésions Club 2021

Par un vote à l'unanimité il est acté que

- ✓ Les 27 adhérents de l'année 2020 auront la gratuité totale de leur adhésion pour cette année 2021.
- ✓ Les adhérents 2019 ou les nouveaux adhérents seront au tarif normal soit 22€ pour l'année 2021
- ✓ Le formulaire d'adhésion 2021 est modifié, et il intègrera les nouveaux tarifs licences FFT

4. Organisation de l'Assemblée Générale 2021

- L'Assemblée Générale est fixée au samedi 11 juillet 2021 à 11h salle du lavoir.
- Une convocation sera adressée à chaque adhérent avec le bilan financier et le calendrier prévisionnel.
- Les votes lors de l'AG seront ouverts à tous les adhérents 2019 et 2020 :
Le CA (par 7 voix pour et 1 contre) adopte le principe que les membres 2019 n'ayant pas repris d'adhésion en 2020 seront membres de droit à cette AG (contexte spécial lié à la crise du covid).
- Un vin d'honneur vers 12h30 puis un lunch (assiettes froides) sera proposé à la place.
- Un tournoi tarot en 3 fois 8 donnes sera organisé l'après-midi (14h à 19h).

5. Questions diverses

- Les consultations faites par le président font ressortir que chacun souhaite que le club reste affilié FFT malgré les augmentations programmées... Donc le TCLP sera affilié FFT dès juillet 2021 pour 80€ (au lieu de 68€)
- Le conseil d'administration considère comme démissionnaire Hervé LONGUET de ses membres en raison du fait qu'il n'a pas renouvelé son adhésion en 2020 et qu'il ne s'implique plus au sein du conseil en raison de ses absences.
Lors de l'AG du 11 juillet sa place au conseil sera déclarée vacante.
Hervé peut bien sûr reprendre son adhésion au club pour 2021, il est aussi membre de droit du club pour cette AG.

Fin de la réunion 19h00

Le président invite les membres du CA à une restauration froide rapide sur place.

La secrétaire
Christine ROUSSEAU-BUCHER